



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E170448

VALABLE JUSQU'AU 11/12/2023

ÉDITÉ LE 07/11/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/07/2017

Forme juridique : SARLU

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 831072020

Siret : 831 072 020 00017

Code NACE : 3102Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 149001852 N001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 149001852 N001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2022

Raison sociale : WOODWORK

LE CHAMP DE CHEMILLE
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

Téléphone : 02 41 30 80 10

Portable : 06 16 04 44 26

Fax :

Site Internet : www.eurl-woodwork.fr

E-mail : boutin.ludovic@eurl-woodwork.fr

Responsabilité légale :

BOUTIN LUDOVIC GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	04/12/2019
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	04/12/2019
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	04/12/2019
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	04/12/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.